

Feuillet d'info mensuel
publié pour la
communauté Ernageoise
avec l'aide de l'ASBL
Ernage Animation.



N° 245 du 03 JANVIER 1998 - 25^E ANNÉE

Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Elisabeth LACROIX,
Georgette & Robert NOEL, Marie Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

Paraît le premier samedi du mois sauf au mois d'août.





1998

Vous le recevez chaque mois.

Vous l'aimez un peu, beaucoup ou....pas du tout ?

Aujourd'hui, la parole est à vous.

Comme vous, nous rêvons d'un R NA JOIE animé, branché et coloré.

Un feuillet qui porte sur notre village un autre regard, le vôtre.

Pour concrétiser ce rêve, nous avons besoin de vous. Prenez la plume et écrivez-nous.

Vous donner la parole est une manière de vous souhaiter une heureuse année.

Avec janvier, nous vient une envie de couleurs partout : sur la table, sur les murs, dans nos vêtements ; envie de couleurs claires, douces et profondes, de bleus azur, lavande, vifs, marine et même «roi» ; envie de reflets nacrés, satinés, de senteurs fleuries, fruitées et vanillées comme des eaux de parfum.

L'année nouvelle s'éveille lentement. Elle est encore endolorie par les drames et incidents qui se sont succédé l'an passé : destin brisé d'une princesse, guerres et violences dans de nombreux pays, corruption, usage de faux, abus de pouvoir, fraude fiscale, argent devenu maître absolu

Encore tout imprégnés de ces événements, il est difficile de formuler des vœux de bonheur, de joie et de sérénité. Et pourtant, tant d'espoirs sont encore permis !

1998 sera l'année où nous peindrons la vie à nos couleurs

Au nom de toute l'équipe de l'R NA JOIE, BONNE ANNEE, BONNE SANTE, à toutes et à tous.

José JACOBS.



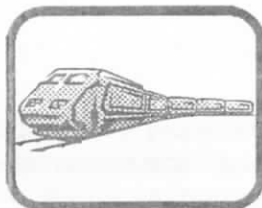
Pensée pour celui ou celle qui a osé profaner.

Elles fleurissaient notre dernière demeure.

Ces quelques pensées que vous avez volées, prenez-en bien soin car désormais, dans votre jardin, se trouve

un petit morceau de nous et de ceux qui nous ont chéris. De là-haut, nous y veillerons.

Jeannine VINCENT pour Justin, Céline, René et les autres.



Le train de minuit

Quand les rumeurs du soir s'estompent une à une,
Lorsque, furtif, descend le voile de la nuit,
Scintillent mille feux, complices de la lune
Et des esprits rôdeurs, dès que le jour a fui.

Au rameau qui s'endort s'accroche le silence,
En vain je m'évertue à chercher le sommeil,
Lorsqu'au lointain survient la sourde résonance
D'un écho familier qui me tient en éveil.

C'est le train de minuit dont la lente mouvance
Emplit les airs sereins de l'envoûtant concert
Des rails qui, martelés, dirigent la cadence
Du convoi qui s'éloigne et, dans la nuit se perd.

Instinctivement, je rabats la couverture.
Rompu, je m'abandonne au plus profond sommeil
En demandant à Dieu et à dame Nature
De me préparer pour un accueillant réveil.

Franz LABARRE



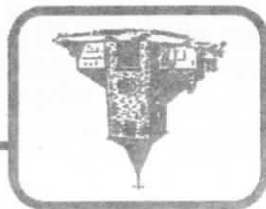
FIN D'ANNEE (à Ernage)

Pour les fêtes de fin d'année, de nombreux habitants d'Ernage avaient décoré leur maison ; l'Administration Communale, elle aussi, avait mis le sapin.

Bien que, cette fois, l'ASBL ERNAGE ANIMATION n'avait pas organisé de concours, il est agréable de constater que beaucoup ont voulu donner à notre village un air de fête. Qu'ils sachent que cela fut très apprécié, et pas seulement par les Ernageois.

Félicitations au nom de l'R NA JOIE !

PAROISSE SAINT-BARTHELEMY
A ERNAGE
HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS
DES MESSES DOMINICALES



Dimanche 4 janvier à 10h45

✦ Joffre LACROIX, Véronique DEPIREUX et Jean BRICHART ✦ Juliette DUJARDIN, Mathilde DUJARDIN et Gérard STOQUART ✦ Défunts des familles LABARRE-ROBERT-PIRCART ✦ Défunts des familles REGNIER-JOPLET

Dimanche 11 janvier à 10h45

✦ Joséphine DAUSSOGNE et Pierre JACOBS ✦ Bernard LARDINOIS ✦ Louis MERCIER ✦ En l'honneur de Notre-Dame des Affligés

Dimanche 18 janvier à 10h45

✦ François RAYMAKERS ✦ Andrée ROBERT ✦ En remerciements à Ste-Adèle ✦ Joséphine DAUSSOGNE, Pierre JACOBS et les défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT

Dimanche 25 janvier à 10h45

✦ Jean-Luc ARNOULD ✦ Emile CHAMPAGNE ✦ Willy MATHY ✦ Défunts des familles LABAR-MARCHAL

Dimanche 1er février à 10h45

✦ Joffre LACROIX, Véronique DEPIREUX et Jean BRICHART ✦ En remerciements à Ste-Adèle ✦ Défunts des familles CHAMPAGNE-LEONARD ✦ Défunts des familles BASSINNE-MANDELAIRE-GRANDHENRY-PIREAU

Dimanche 8 février à 10h45

✦ Bernard LARDINOIS ✦ En l'honneur de Notre-Dame des Affligés ✦ Défunts des familles DANVOIE-BOSMAN ✦ Défunts des familles DEPIERREUX-THONON-RAYMAKERS-DESMET

N.B. Tout modification sera annoncée au cours de l'office du dimanche précédent.

Pour rappel : il y a toujours, à l'école gardienne, une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 60.15.65. Vous pouvez aussi vous adresser à Monsieur le Doyen de Gembloux : tél. 61.32.61.

Eugène DEHOUX.

Raymond DECELLE.

Voyage : date à fixer.

13	Janvier	16	Juin
17	Février	12	Mai
17	Mars	14	Avril
17	Septembre	17	Octobre
14	Août	15	Novembre
14	Juillet	22	Décembre

(20ème anniversaire)

CALENDRIER DES REUNIONS MENSUELLES
POUR L'ANNEE 1998.

3 X 20



Victor ADAMS, Président.

Voici revenue l'époque de l'année où l'on s'abandonne volontiers à l'euphorie des jours de fête, mais aussi où quiconque devient quelque responsabilité se soucie de faire le point !

Les « grosses têtes » du groupement des « 3 X 20 » ne font pas exception à la règle au moment où se renouvelle l'engagement des membres de l'association, au moment surtout de faire appel aux Ernageois(es) qui, en 1998, franchiront le seuil du 3ème âge. Notre invitation ne s'adresse cependant pas seulement à vous, à la veille de vos 60 ans, mais à vous aussi qui, plus tôt déjà, avez peut-être, par indifférence, sous-estimé l'intérêt de faire partie de notre groupement.

Certes, ne convient-il pas de vous détailler ici le programme de nos activités ; venez plutôt vous rendre compte vous-même de l'ambiance en nous rejoignant à la salle La Concorde, lors de notre première rencontre de 1998, le 13 janvier prochain à 14 heures. Faites-nous cependant connaître vos intentions au téléphone n° 61.20.71 de Raymond DECELLE, avant le 10 janvier, de manière à nous permettre de tenir compte de votre présence.

A bientôt vous compter parmi nous.

Les « 3 X 20 »





LE FOLKLORE DANS NOTRE REGION

Par L'abbé TOUSSAINT Joseph

Dans les pages suivantes, nous avons recueilli quelques éléments folkloriques.

Ces croyances et ces coutumes ont trait principalement aux anciennes communes rurales, englobées présentement dans la partie méridionale de la nouvelle entité gembloutoise. On nous excusera d'autant plus volontiers de les signaler qu'elles sont en voie de disparition, depuis la fin de la première guerre mondiale. Leur souvenir tend même à s'estomper définitivement.

I. LA VIE MATERIELLE

La maison

La maison était orientée de préférence vers le midi. On la construisait au moyen de torchis, de briques et de pierres. Son toit était de chaume, parfois d'ardoises ou de tuiles.

Dans les diverses pièces, le pavement, quand il existait, était coloré, souvent en rouge ou en bleu. Une couche de chaux blanchissait les murs. Les plafonds présentaient des voussures ou ils laissaient apparaître de grosses poutres.

Les meubles étaient ornés de peu de sculpture. Parfois, ils offraient d'épaisses moulures. Parmi eux se distinguaient le vaisselier (la «dresse»), l'étagère (l'«archelle»), l'égouttoir, la grande horloge en chêne et le fauteuil. Les chaises possédaient un siège en paille et un dossier droit en bois. Le crucifix était flanqué de deux chandeliers. A l'entrée de la chambre à coucher se trouvait suspendu un bénitier, portant une branche de buis bénit. Dans cette pièce ou sur le palier, un coffre recevait les habits. La salle de séjour était garnie d'une cheminée à l'italienne, ornée d'un rideau froncé. On y pendait la crémaillère (le «crama»). On y allumait le feu en frottant une pierre contre une autre.

L'éclairage se pratiquait à l'huile.

La nourriture

Le pain était généralement de seigle. On le couvrait de beurre, de marmelade de poires ou de fromage (surtout de fromage blanc, la «maquée»), le tout fabriqué à la maison. On aimait aussi les crêpes, les chaussons aux fruits (les «gosettes») et les pommes entières cuites au four dans une enveloppe de pâte (les «rombosses»). Les ménagères rendaient la soupe fort épaisse.

Comme viande, elles affectionnaient la ratatouille et le hachis de porc. Elles suspendaient d'ailleurs des morceaux de cet animal à des crochets fixés au plafond. Quand ils étaient séchés, elles les plaçaient dans un coffre au grenier.

Comme salade, elles présentaient souvent du cresson. Elles allaient en cueillir près de la fontaine Saint-François, à Golzennes, à proximité de la maison du garde.

Elles s'alimentaient en eau, soit au puits communal, soit à un puits de quelque particulier. Elles fabriquaient le vinaigre et la bière, pour laquelle elles cultivaient le houblon dans le jardin. Elles pilaient le sel marin dans un mortier.

Le vêtement

Les hommes portaient le sarrau et le foulard, qu'ils salissaient rapidement, en mâchant du tabac ou en prisant beaucoup. Pour le travail, ils se coiffaient d'un bonnet surmonté d'une floche. Quand ils sortaient de chez eux, ils adoptaient une calotte de soie, ou même un petit haut de forme.

Les femmes avaient choisi la jupe (la «cotte»), la jaquette ou une blouse garnie de petits volants. Pour quitter la maison, elles se couvraient d'une capeline, d'une pelisse (en coton ou en laine), voire d'un châle. Elles emprisonnaient leurs cheveux dans un filet. Elles se coiffaient d'un bonnet (de dentelle noire pour les fermières). Elles portaient soit des sabots, soit des chaussons.

II. LA VIE FAMILIALE

La naissance

Voulait-on savoir si beaucoup d'enfants allaient naître dans l'année ? On consultait la récolte des noisettes : son abondance était le signe de l'accroissement des familles. Il était entendu que les enfants provenaient des choux rouges épanouis dans le jardin de la cure. Pour les trouver et les vendre, les accoucheuses rivalisaient de zèle. Parfois même elles se battaient entre elles. Aussi, quand un enfant désirait un petit frère ou une petite sœur, allait-il demander à une sage-femme d'apporter le bébé de son choix à la maison.

Le sexe de l'enfant était déterminé, croyait-on, par la phase lunaire au cours de laquelle se réalisait la conception. Durant la nouvelle lune apparaissaient les filles. Les garçons venaient lors de la pleine lune. Si le bébé naissait quand l'astre nocturne reprenait sa course, il annonçait que le rejeton suivant serait d'un autre sexe que lui.

L'accouchement avait-il été douloureux, on disait dans le pays que l'enfant avait coûté cher.

Jusqu'au baptême, on ne montrait pas le bébé. Mais après la cérémonie liturgique, on pouvait le contempler à l'aise. Au sortir de l'église, le parrain jetait de la petite monnaie et la marraine offrait des sucreries aux enfants rassemblés devant le parvis, tandis que le sacristain faisait sonner les cloches autant de fois qu'il avait reçu de francs.

Quant à la mère, elle restait à la maison jusqu'aux relevailles. Lorsque le prêtre avait prononcé sur elle les oraisons prévues pour cette cérémonie, elle accomplissait le tour de sa parenté.

A SUIVRE



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard, 124

En janvier 1998 : les mardis 6 et 20 de 16 à 19 heures

En février 1998 : les mardis 3 et 17 de 16 à 19 heures

UN COUP DE MAIN NE SUFFIT PAS TOUJOURS.....

La Sécurité Sociale ne met à l'abri de la précarité, même si elle rembourse une grande partie des soins de santé. Tant de personnes ont besoin d'un coup de main pour

éviter l'escalade vers le malheur. La tombola d'aide aux malades, organisée chaque année par la Mutualité Chrétienne, dégage des bénéfices qui permettent d'aider de manière directe et efficace des personnes que la maladie ou le handicap met en grandes difficultés financières.

Voilà lancée officiellement l'action de solidarité 1998 de la Mutualité Chrétienne, pour laquelle nous sollicitons votre intérêt et votre soutien car, vous le savez, dans un monde aussi impitoyable que le nôtre, un coup de main ne suffit pas toujours : un soutien financier est souvent nécessaire.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Prix du carnet ; 150 F. avec un billet de couverture donnant lieu à un tirage spécial.

La tombola 1998 met en jeu 20.000.000 FB en lots de valeur, parmi lesquels 21 voitures. A ce propos, il nous est agréable de vous signaler que, chaque année, des lots importants sont remportés au sein de notre Mutualité.

Nous nous permettons de vous rappeler quelques motifs d'intervention parmi d'autres : frais d'hospitalisation, frais médicaux divers, frais de nursing, d'appareillages, de prothèses, de convalescence... Après enquête sérieuse, ces aides sont attribuées à des personnes de notre Mutualité et de manière directe.

PERMANENCES

Au cours de l'année 1998, les permanences auront lieu aux dates reprises ci-dessous :

JANVIER	les mardis 6 et 20 de 16 à 19 heures
FEVRIER	les mardis 3 et 17 de 16 à 19 heures
MARS	les mardis 3 et 17 de 16 à 19 heures
AVRIL	les mardis 7 et 21 de 16 à 19 heures
MAI	les mardis 5 et 19 de 16 à 19 heures
JUIN	les mardis 2 et 16 de 16 à 19 heures
JUILLET	les mardis 7 et 21 de 16 à 19 heures
AOUT	les mardis 4 et 18 de 16 à 19 heures
SEPTEMBRE	les mardis 1 et 15 de 16 à 19 heures
OCTOBRE	les mardis 6 et 20 de 16 à 19 heures
NOVEMBRE	les mardis 3 et 17 de 16 à 19 heures
DECEMBRE	les mardis 1 et 15 de 16 à 19 heures

Sauf cas de force majeure, toute modification fera l'objet d'un avis dans le journal mutualiste «EN MARCHÉ» et dans l'R NA JOIE.

N.B. Conseil aux membres : CONSERVEZ CE TABLEAU DANS VOTRE CARNET.

REMBOURSEMENT DES ATTESTATIONS DE SOINS DONNES

Je rappelle que les membres qui souhaitent être remboursés de leurs attestations de soins sans passer par les permanences, c'est possible et simple. Il suffit :

- de coller, sur chaque attestation, une vignette de la personne qui a effectivement reçu les soins (le titulaire ou la personne à charge) ;
- de déposer vos documents, sous enveloppe, dans ma boîte aux lettres.

Vous serez payé par compte bancaire ou par assignation. Vérifiez si votre numéro de compte imprimé sur la carte de membre est correct. Sinon, signalez-moi le bon numéro. N'oubliez pas qu'une vignette doit être collée sur tous les documents que vous me remettez et de ne pas attendre d'en être dépourvus pour en demander le renouvellement.

Bonne et heureuse année 1998 à tous les lecteurs de l'R NA JOIE, sans oublier celles et ceux sans qui ce mensuel, qui fait des envieux à l'extérieur, n'existerait pas.

Eugène DEHOX.